

Depuis 1986, une seule et même philosophie :

**PERFORMANCE TECHNIQUE SECURITE**



## Prestations particuliers 2018

Madame, Monsieur,

Depuis 1986, **EVOLUTION Pilotage**, c'est d'abord l'éthique et la déontologie d'une école de pilotage digne de ce nom, et avec une priorité : votre satisfaction.

Parce que nous avons en commun cette même exigence et cette même philosophie, le mythique **Circuit de NOGARO** nous a confié la responsabilité pédagogique de sa prestigieuse école de pilotage, fondée en 1961 et qui a formé de nombreux pilotes de F1, et c'est sur cette superbe piste réservée en exclusivité que nous vous accueillons pour tous nos stages.

Que votre objectif soit de vous perfectionner pour votre sécurité sur route, d'effectuer un stage plaisir ou d'acquérir toute la technique pour gagner en compétition, notre équipe de pilotes instructeurs reconnus au plus haut niveau vous accueille toute l'année dans la convivialité et la bonne humeur, pour partager avec vous notre longue expérience et notre passion.

Quel que soit votre besoin, nous sommes à votre disposition pour vous proposer nos compétences et nos prestations.

Pour plus de renseignements ou des conseils, contactez-nous sans hésitation !

A bientôt !

**Gilles CASSOU**

Fondateur  
Moniteur BPJEPS  
Responsable pédagogique Circuit de NOGARO  
Expert certification FFSA  
Volant phase 3 1985  
Vainqueur BRS challenger Cup 2008  
Vice-Champion PORSCHE Cayman 2009  
Pilote démonstration BMW, MINI, PORSCHE, AUDI, ORECA...



### PERFORMANCE...

C'est bien sûr la vitesse pure, le « chrono » pour tous ceux qui souhaitent accéder au podium en compétition, indissociable d'une technique parfaitement maîtrisée et de longs entraînements... Mais c'est aussi dépasser sa peur après un accident de la circulation, ou repousser son appréhension pour franchir pour la première fois les portes d'un circuit avec sa voiture.

Parce que la protection de notre environnement est une priorité, c'est aussi de réduire jusqu'à 30% sa consommation de carburant, avec une conduite adaptée.

Accompagné par EVOLUTION Pilotage, à chacun sa performance avec des objectifs différents, mais souvent indissociables, sans complexe d'âge ou de sexe...

### TECHNIQUE...

Conduire, c'est se déplacer dans les règles du code de la route. Piloter, c'est maîtriser son véhicule en toutes circonstances et en appréhender tout le potentiel. Parce qu'une voiture est soumise à toutes les lois physiques de notre univers, les paramètres dynamiques, mécaniques, physiques qui conditionnent trajectoires, adhérence, freinage, ne s'improvisent pas :

EVOLUTION Pilotage vous apporte la technique indispensable pour conduire en sécurité et piloter dans les règles de l'art.

### SECURITE...

Parce que nous avons tous besoin de conduire au quotidien, EVOLUTION Pilotage vous apporte sa philosophie de la sécurité afin d'éveiller votre conscience sur tous les dangers de la route et sur vos responsabilités en cas d'accident. Et parce que le risque zéro n'existe pas, elle est notre priorité absolue dans toutes nos activités grand public et prestations professionnelles.

## Nos activités :

- **BAPTEMES et STAGES DE PILOTAGE** : plaisir, initiation, perfectionnement, compétition, sécurité routière... Convivialité...



- **FORMATIONS OU EVENEMENTS PROFESSIONNELS** : Présentations véhicules, road show, formations sécurité routière...



- **ENCADREMENTS ET ACCOMPAGNEMENTS** : coaching pilotes, accompagnement compétition, encadrements clubs...

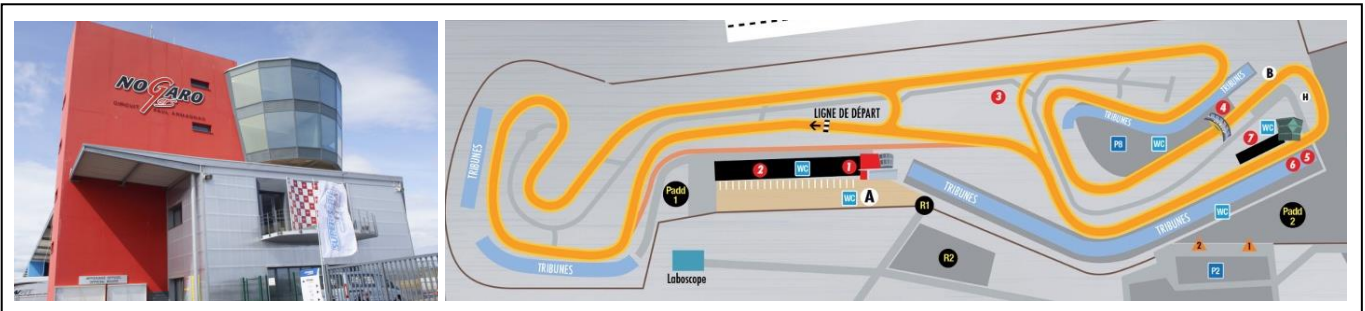


## Le Circuit Automobile de NOGARO, une piste mythique, un lieu d'accueil privilégié :

Construit en 1960, c'est le tout premier circuit permanent en France. D'un développement de **3 636 m**, le tracé extrêmement technique est très apprécié des pilotes et des spectateurs. Les Coupes de Pâques ont vu gagner les plus grands pilotes : Jean-Pierre Jaussaud, Jean-Pierre Jabouille, Alain Prost, Yannick Dalmas, Jean Alesi, Erik Comas...

Homologué pour les essais F1, le tracé est idéal pour l'apprentissage du pilotage et les infrastructures de premier plan permettent d'accueillir de grands événements professionnels comme des présentations de véhicules.

Le circuit de NOGARO est situé à moins de deux heures de TOULOUSE et de BORDEAUX, et à 70 km de la ville de Pau et de son aéroport international.



## Programme type d'un stage de pilotage sur journée ou demi-journée (accueil à 08h30)

- 09h : Cours théorique : dynamique, trajectoires, freinage, aspects physiologiques et mécaniques... (1 h)
- 10h : Série de 2 tours en passager pour découverte circuit et démonstration des règles développées en cours.  
Séries de tours au volant selon le programme et le véhicule choisi. Peut être modifié selon vos souhaits !

## Prestations incluses dans tous nos stages sur le Circuit de NOGARO sur l'intégralité du stage :

Accueil petit déjeuner buffet, rafraîchissements, café, friandises, cours théoriques en salle avec vidéo projecteur  
Prêt de casques et cagoules ; véhicules, assurance RC, **coupon cadeau** personnalisé envoyé par mail  
Circuit de NOGARO en exclusivité, stages par petit groupe de **10 personnes maximum par jour**

Particuliers, professionnels, quel que soit votre besoin ou pour toute question, contactez-nous :

**EVOLUTION Pilotage**  
Mobile : 06 88 07 94 57  
[contact@evolution-pilotage.com](mailto:contact@evolution-pilotage.com)  
[www.evolution-pilotage.com](http://www.evolution-pilotage.com)

Retrouvez-nous  
sur Facebook



# TARIFS EVOLUTION PILOTAGE 2018, en €uro TTC

Tarifs au tour par personne pour stages sur le circuit de NOGARO en exclusivité, piste 3 636 m.

Autres formats de stage possibles, nous contacter

<b>COACHING</b> 	Vous souhaitez découvrir le comportement dynamique et les limites <b>de votre voiture</b> en sécurité sur circuit : Un moniteur de pilotage vous accompagne, avec tous les supports pédagogiques, location circuit incluse.			
	<b>DUREE</b>		<b>TARIFS € TTC</b>	
	<b>½ journée</b>		<b>Théorie + 12 tours : 280, 00 €</b>	
	<b>1 journée</b>		<b>Théorie + 25 tours : 420, 00 €</b>	
<b>BAPTEMES PASSAGER</b> Voiture au choix	Vous êtes <b>passager</b> à bord du véhicule choisi pour une démonstration de pilotage dans les règles de l'art et pour le plaisir de la vitesse. Une idée cadeau pour des sensations fortes !			
	<b>VOITURE</b>	<b>Tours Passager</b>	<b>TARIFS € TTC</b>	
	<b>CLIO WSR</b>	<b>3</b>	<b>95, 00 €</b>	
	<b>CATERHAM</b>	<b>3</b>	<b>145, 00 €</b>	
	<b>PORSCHE GT3</b>	<b>3</b>	<b>245, 00 €</b>	
<b>STAGE de PILOTAGE CLIO WSR</b> 	Vous personnalisez votre stage selon vos objectifs : Perfectionnement conduite, sécurité routière, gestion du stress, pilotage technique et plaisir. Après le cours théorique vous découvrez le circuit pour 2 tours en passager puis vous effectuez les séries de tours au volant et les débriefings. <b>Stage idéal jeunes conducteurs.</b>			
	<b>Tours découverte passager CLIO</b>	<b>Tours au volant CLIO</b>	<b>TARIFS € TTC</b>	
	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>139, 00 €</b>	
	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>179, 00 €</b>	
	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>259, 00 €</b>	
	<b>2</b>	<b>15</b>	<b>369, 00 €</b>	
	<b>2</b>	<b>25</b>	<b>510, 00 €</b>	
<b>STAGE de PILOTAGE CATERHAM</b> 	Après le cours théorique où vous découvrirez la dynamique de l'automobile, les lois physiques qui conditionnent adhérence et trajectoires, vous effectuez les séries de mise à niveau au volant en <b>CLIO WSR</b> , puis ensuite les séries de pilotage sur une vraie voiture de course : la <b>CATERHAM Roadsport</b> .			
	<b>Tours découverte passager CLIO</b>	<b>Tours conduite CLIO</b>	<b>Tours conduite CATERHAM</b>	<b>TARIFS € TTC</b>
	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>239, 00 €</b>
	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>399, 00 €</b>
	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>499, 00 €</b>
	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>20</b>	<b>689, 00 €</b>
	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>25</b>	<b>790, 00 €</b>
<b>STAGE de PILOTAGE PORSCHE</b> 	Après le cours théorique où vous découvrirez la dynamique de l'automobile, les lois physiques qui conditionnent adhérence et trajectoires, vous effectuez les séries de mise à niveau au volant en <b>CLIO WSR</b> , puis ensuite les séries de pilotage sur une vraie voiture de course : la <b>PORSCHE GT3 Gr N</b> .			
	<b>Tours découverte passager CLIO</b>	<b>Tours conduite CLIO</b>	<b>Tours conduite PORSCHE GT3</b>	<b>TARIFS € TTC</b>
	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>299, 00 €</b>
	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>459, 00 €</b>
	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>849, 00 €</b>
	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>1 240, 00 €</b>
	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>25</b>	<b>1 890, 00 €</b>
<b>PACK ACCOMPAGNANT</b>	Pour que les amis qui vous accompagnent participent avec vous à la journée dans les meilleures conditions : <b>buffet petit déjeuner, briefing, 2 tours de découverte en passager du circuit en CLIO WSR, avec ou sans déjeuner de midi à l'auberge.</b>		<b>TARIF € TTC / 1 personne</b>	
			<b>Avec déjeuner 40, 00 €</b>	
			<b>Sans déjeuner 25, 00 €</b>	

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### **Article 1 : CHAMP D'APPLICATION**

Les présentes Conditions Générales de Ventes (ci-après dénommées « C.G.V ») s'appliquent à tous les contrats conclus par EVOLUTION Pilotage avec ses clients. On entend par client toute entreprise ou particulier, personne morale ou personne physique.

La passation d'une commande par un client emporte l'adhésion sans réserve de ce dernier aux présentes C.G.V, sauf conditions particulières consenties par écrit par EVOLUTION Pilotage.

### **Article 2 : COMMANDE / RESERVATION / VALIDITE**

Par commande, il faut entendre tout ordre portant sur les prestations détaillées fournies par EVOLUTION Pilotage. La réservation devient définitive après acceptation de celle-ci par EVOLUTION Pilotage (facturation par courrier ou courriel) et après versement par le client d'arrhes équivalentes à 50 % du montant total des prestations au moment de la passation de commande.

Toute réservation doit obligatoirement intervenir 60 jours avant la date prévue pour l'exécution des prestations, sauf accord exprès validé par EVOLUTION Pilotage.

Toute commande est valable un an (12 mois) à dater de la date de réservation. Au-delà de cette durée, la commande sera annulée et les sommes versées demeureront intégralement acquises à EVOLUTION Pilotage.

### **Article 3 : MODIFICATION**

Le client pourra modifier sa commande jusqu'à 60 jours avant la date des prestations, sauf accord exprès d'EVOLUTION Pilotage. Toute modification (du nombre de pilotes, d'accompagnateurs, de repas et autres) doit être formulée avant ce délai par écrit par le client et acceptée expressément par EVOLUTION Pilotage.

Le client est informé que toute modification ultérieure ne pourra pas être prise en compte pour la facturation, qui sera établie sur la base de sa commande.

### **Article 4 : ANNULATION / CLAUSE DE DEDIT / CLAUSE PENALE**

Le client aura la faculté de se dédire de sa commande au plus tard 60 jours avant la date prévue d'exécution des prestations, en informant EVOLUTION Pilotage par écrit recommandé.

Si le client exerce sa faculté de dédit jusqu'à 60 jours avant la date des prestations, il versera à EVOLUTION Pilotage une somme de 50 € à titre de franchise.

S'il exerce sa faculté de dédit après cette date, le client abandonnera à EVOLUTION Pilotage la totalité des arrhes versées à la commande.

### **Article 5 : TARIFS**

Les tarifs affichés s'appliquent à compter du jour de leur entrée en vigueur. Ils pourront être revus sans préavis en cours d'année.

Les tarifs, qui s'entendent toujours Hors Taxes (HT) hormis pour les prestations pour particuliers, sont fixés par les tarifs en vigueur au jour de la passation de la commande, sauf modifications à raison des variations de leurs composants économiques (exemple : prix de l'essence) entre la commande et la livraison, indépendantes de la volonté d'EVOLUTION Pilotage.

### **Article 6 : MODALITES DE PAIEMENT**

Le paiement s'effectue par le versement d'arrhes équivalentes à 50 % du montant total des prestations, au moment de la passation de commande.

Le solde doit être obligatoirement payé au comptant 60 jours avant la date des prestations.

Toute somme non payée au-delà de ce délai donnera lieu de plein droit, sans obligation de mise en demeure, à l'annulation automatique de la commande ainsi qu'à l'abandon des arrhes versées à la commande.

Pour toute réservation passée dans un délai inférieur à 60 jours avant l'exécution des prestations, le versement de la totalité du montant de la prestation aura lieu à la commande.

En outre EVOLUTION Pilotage se réserve la faculté de saisir le tribunal compétent afin de contraindre le client à payer, sous astreinte.

Il est rappelé que les dispositions légales relatives à la vente à distance prévues dans le code de la consommation prévoient que le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations de service d'hébergement, de transport, de restauration, de loisirs qui doivent être fournies à une date ou selon une périodicité déterminée (article L 121-20-4 du code de la consommation).

### **Article 7 : FORCE MAJEURE**

Sont considérés comme cas de force majeure, les événements indépendants de la volonté des parties, qu'elles ne pouvaient raisonnablement prévoir, éviter ou surmonter, dans la mesure où leur survenance rend totalement impossible l'exécution des obligations.

Sont assimilés à des cas de force majeure, déchargeant particulièrement EVOLUTION Pilotage de ses obligations contractuelles, les faits suivants : grève de la totalité ou d'une partie de son personnel, incendie, impossibilité de s'approvisionner en matière première, grève ou rupture d'approvisionnement EDF, impossibilité de rouler due à des phénomènes climatiques (tempête, pluies violentes...).

Dans de telles circonstances, le contrat ne sera pas annulé ; il sera alors suspendu de plein droit sans donner lieu à indemnité à compter de la date de survenance de l'événement.

A charge pour les parties de s'accorder dans les meilleurs délais sur une date ultérieure pour assurer les prestations promises.

EVOLUTION Pilotage reste seul juge des conditions de réalisation des prestations et pourra annuler le jour même le déroulement d'une manifestation si l'encadrement estime que les conditions d'évolution ne sont pas réunies pour assurer la sécurité et le bon déroulement de cette manifestation.

En aucun cas, le client ne pourra annuler sa participation si la météo n'est pas idéale, alors qu'EVOLUTION Pilotage juge les conditions de réalisation des prestations satisfaisantes.

### **Article 8 : RESPONSABILITE / MISE EN GARDE**

Le client reconnaît avoir été informé des dangers potentiels lors des activités proposées par EVOLUTION Pilotage. Il reconnaît expressément avoir pris connaissance du document « Consignes de sécurité et de prévention » qui lui a été remis et s'engage à les respecter. Il s'engage à suivre scrupuleusement les consignes techniques, comportementales et de sécurité qui lui seront données par les instructeurs et l'encadrement d'EVOLUTION Pilotage durant sa présence sur le site et lors des activités.

Tout individu ayant un comportement jugé dangereux, incivique ou irrationnel par l'encadrement d'EVOLUTION Pilotage, fera l'objet d'une exclusion immédiate sans pouvoir prétendre à un quelconque remboursement, et fera l'objet de poursuites judiciaires.

EVOLUTION Pilotage se décharge de toute responsabilité dans le cas d'un incident ou accident issu du fait du comportement dangereux ou irrationnel du client, étant précisé que son assurance spécifique ne couvre pas les conséquences issues de ces actes.

EVOLUTION Pilotage se réserve le droit de toute action pour préserver la sécurité des biens et des personnes.

Le client est civilement et pénalement responsable de ses actes. Le client est responsable de l'intégralité du matériel qui lui est prêté ou loué lors de la prestation, qu'il soit seul ou accompagné d'un instructeur à bord du véhicule qu'il conduit. EVOLUTION Pilotage se réserve le droit de poursuivre en justice toute personne ayant volontairement ou involontairement dégradé le matériel.

Une caution d'un montant défini selon la valeur du bien engagé pourra être demandée avant tout début de prestation.

### **Article 9 : ATTRIBUTION DE JURIDICTION**

Tout litige relatif à l'exécution et à l'interprétation du contrat sera porté devant les tribunaux du ressort de la cours d'appel de PAU (64)

### **Article 10 : OBLIGATIONS**

Avant tout début d'activité, le client devra :

- Présenter un permis de conduire en cours de validité, sauf pour les mineurs. Evolution Pilotage se réserve le droit de refuser la participation d'un mineur si celui-ci n'a pas le niveau minimum de conduite requis.

- Signer les documents d'information présentés et par conséquent accepter les risques inhérents aux activités proposées,

- Donner décharge à la société EVOLUTION Pilotage ainsi qu'à ses dirigeants et préposés de toute responsabilité en cas d'accident le mettant en cause,

- S'engager à respecter scrupuleusement toutes les consignes apportées lors des activités,

- Certifier par écrit à EVOLUTION Pilotage qu'il ne souffre, à sa connaissance, d'aucune maladie, trouble ou handicap qui serait susceptible de pouvoir générer un quelconque risque matériel ou physique à l'ensemble des participants et d'EVOLUTION Pilotage.

- Certifier qu'il n'est pas en état d'impregnation alcoolique ni sous l'effet de médicaments ou drogues qui pourraient nuire à sa sécurité et à celle des autres. Informer l'encadrement d'EVOLUTION Pilotage s'il ne souhaite pas être photographié, filmé, ou enregistré. Dans le cas contraire, le participant autorise expressément EVOLUTION Pilotage à enregistrer par tous les moyens qu'il jugera appropriés, à l'intérieur ou à l'extérieur, tant les conversations que son image, et autorise EVOLUTION Pilotage à en faire usage pour la conception de supports de communication ou de formation destinés à être rendus publics.

### **Article 11 : ASSURANCES**

Tous les véhicules de la SA EVOLUTION Pilotage sont assurés en RC, (dommages causés à autrui + dommages tous accidents) + garantie conducteur jusqu'à 1 000 000, 00 €, auprès du groupe AREAS sous le contrat flotte automobile extension école de pilotage N°16132411E. (Agence Marie Candau 64300 Orthez)

Un contrat RC professionnelle a également été souscrit auprès du groupe AXA sous le N° 6604610304. (Agence Michel Toinette 64300 Orthez)

Le client peut souscrire une assurance individuelle accident proposée auprès des Mutuelles du Mans ainsi qu'une garantie dommages (hors franchise) dont les conditions figurent sur le bulletin d'inscription. (Agence MMA VIC FEZENSAC)